

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **00854**

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **TOUFAQ**

Date de naissance : **05/05/1970**

Adresse : **101 Rue Al Anzar, Casablanca**

Tél. : **0661885621** Total des frais engagés : **6528,00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **09/11/2023**

Nom et prénom du malade : **TOUFAQ**

Age :

Lien de parenté : **Afrah** Lui-même Copain(e) Frère(s) Soeur(s) Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **01/02/2024**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/11/23	c oph	1	356	Dr. MHD DALI Ahmed Ophthalmologiste Liberté Boulevard de la Résistance n° 2231 5820 55 31 942

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HATIM Dr. OTHMANI Hasnaa 127 Rue Prince My Abdellah Casablanca - Tél: 05.22.22.68.00	08/11/23	148,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

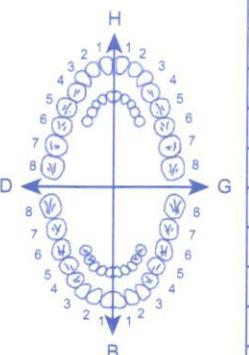
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	05/02/2024	Touture ophage verre proptoscopy mini Photofilm trans'hong AR filtre bleu				9000 Dhs
						5500 Dhs
						Total 6400 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

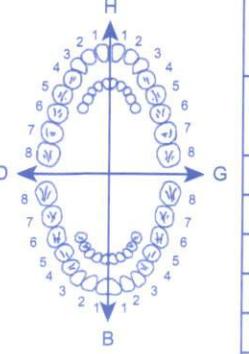
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et chirurgie des yeux - phacoémusification à ultrasons

Chirurgie de Segment Antérieur et Strabisme

Traitements REFRACTIFS : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Maad Dali Ahmed I.

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

Casablanca le 08/11/2023

الدكتور مراد الدالي أحمد عماد

الخبير في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Monsieur TOURAQ MOHAMED

- VISIONLUX COLLYRE

1 goutte 3 à 4 fois par jour pendant 3 mois renouvelable



Dr. OTHMANI Hasnaa

127, Rue Prince My Abdellah

Casablanca - Tél: 05 22 22 42

INPE: 05 22 22 42

RIMAPHARMA

PVC : 89,00 DH

RIMAPHARMA

PVC : 89,00 DH

L.T. MRAAD DALI Ahmed I.
Ophthalmologiste
Imm. Liberté Boulevard de la
Liberté 23150 Casablanca

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et chirurgie des yeux - phacoémusification à ultrasons

Chirurgie de Segment Antérieur et Strabisme

Traitemet REFRACTIVE : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Muad Dali Ahmed I.

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

CASABLANCA LE 08/11/2013

الدكتور مراد الدالي أحمد عماد

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

NOTE D'HONORAIRE

Je soussigné certifie avoir reçu la somme de 350 DH
(TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS) de
la part de *Monsieur TOURAG MOHAMED*
concernant une consultation ophtalmologique plus
un examen tonométrie au tonomètre de Goldman.

MRAD DALI Ahmed Imad
Ophtalmologiste
Imme. Liberté Boulevard de la Résistance
Bd Lemaigre Dubreuil - Casablanca
Tél. 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42



CLEARVIEW OPTICAL

Optique - Optométrie - Contactologie

357, Rue Mostapha Maâni - Casablanca

GSM : 06 18 23 84 50

E-mail : ouiamrais32@gmail.com

I.F : 45939446

Patente : 34203057

ICE : 00261168000051

A handwritten signature consisting of the letters 'L' and 'ie' is overlaid on a blue rectangular stamp. The stamp contains the text 'CLEARVIEW OPTICAL' at the top, followed by 'Opticienne Optique' and 'Casablanca' on the right side, and 'GSM: 061 92 84 56' at the bottom. The stamp is slightly tilted.

FACTURE N° 1251

Date: 05/02/2024

Monsieur (Mme): TOURAQ Mohammed

DESIGNATION				QTE	P.U	TOTAL
	SPH	CYL	AXE			
VL: { OD: OG:	-3,75	-0,50	175°			
VP: { OD: OG:	-3,75	-0,50	170°			
<input checked="" type="checkbox"/> PROGRESSIF <input type="checkbox"/> DOUBLE FOYER <input type="checkbox"/> UNIFOCAL						
<input type="checkbox"/> MINERAL <input checked="" type="checkbox"/> ORGANIQUE <input type="checkbox"/> POLYCARBONATE						
<input checked="" type="checkbox"/> PHOTOGRAF <input checked="" type="checkbox"/> ANTIREFLET <input checked="" type="checkbox"/> ANTI BLEU						
<input type="checkbox"/> 1,5 <input checked="" type="checkbox"/> 1,61 <input type="checkbox"/> 1,67 <input type="checkbox"/> 1,74						
<input type="checkbox"/> 1,7 <input type="checkbox"/> 1,8 <input type="checkbox"/> 1,9						
MONTURE OPTIQUE						5500\$ HT
<input checked="" type="checkbox"/> METAL						900\$ HT
<input type="checkbox"/> PLASTIQUE						6400\$ HT
				TOTAL GÉNÉRAL		

Arrêtée la présente facture à la somme de:

six Dille quatre Cent

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et chirurgie des yeux - phacoémusification à ultrasons

Chirurgie de Segment Antérieur et Strabisme

Traitements REFRACTIFS : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Mrad Dali Ahmed I.

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste Diplôme de l'Institut
de Médecine de Paris

CASABLANCA LE 08/11/2023

الدكتور مراد الدالي أحمد عماد

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Monsieur TOURAQ MOHAMED

Prescription d'une paire de LUNETTES :

VERRES PROGRESSIFS ORGANIQUES FORT INDICE
AMINCIS ANTIREFLET MULTICOUCHES

Oeil Droit : -3,75 (-0,50) à 175° , Addition + 2,50

Oeil Gauche : -3,75 (-0,50) à 170° , Addition + 2,50

+ monture

Dr. MRAD Dali Ahmed Ima.
Ophthalmologist
Imme. Liberté Boulevard
Casablanca - 22 21 63

CLEARVIEW OPTICAL
Opticien RAIS
Opticienne Optométriste
357, Rue El Attaphia Maârif - Casablanca
GSM 0522 23 84 50

عمارة الحرية مدخل الأوسط ، الطابق الرابع شارع المقاومة - بن جدية ساحة لمونكرو دويري الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42

Imm. LIBERTÉ 4ème étage. Place Lemaigne Dubreuil - Bd Résistance - Ben Jdia - Casablanca - Tél.: 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42

Email : ophta.dali@gmail.com - GSM : 07 08 29 22 24